



FICHE PAYS GRECE



DECALAGE Horaire

- 1h en Grèce (été comme hiver)
- Paris 12h < Athènes 13h



TELEPHONE

- Indicatif pays pour la France : 0033
- Indicatif pays pour la Grèce : 0030



FORMALITES D'ENTREE

- Ressortissants français : **Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide**

La prolongation de validité de la carte d'identité est acceptée par la Grèce.

« Les cartes d'identité délivrées à des majeurs entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais il n'y aura aucune modification matérielle de la carte. Cependant, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si la France l'accepte. »

Plus d'informations sur le site : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

- Autre nationalité : Consulter le consulat concerné (voir coordonnées au verso)



FORMALITES SANITAIRES

- Vaccins à jour (aucune vaccination particulière obligatoire)
- Vaccins recommandés sur le site de l'institut Pasteur : www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage
- Carte Européenne d'Assurance Maladie : www.cleiss.fr/particuliers/ceam.html



BOISSONS

- L'eau du robinet est potable, mais il est préférable d'acheter des bouteilles d'eau dans certains endroits (dans les Iles par exemple)



MONNAIE

- La monnaie est l'Euro



ELECTRICITE

- Voltage 220 / Fréquence 50 (même qu'en France)
- Pas d'adaptateur nécessaire



ENTREES SUR LES SITES ET DANS LES MUSEES

Réduction possible pour :

- Etudiants - 18 ans : Carte d'étudiant ou pour les groupes scolaires : liste noms, prénoms et date de naissance sur papier à en-tête de l'établissement
- Etudiants + 18 ans : Carte Internationale d'étudiants ou pour les groupes scolaires « laissez-passer collectif » (voir ci-après)
- Professeurs : Gratuité « laissez-passer individuel » et pour les groupes scolaires droit de parole « autorisation de guidage » (voir ci-après)
- Personnes + 65 ans : sur justificatif



CONDITIONS CLIMATIQUES

Mois	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
Climat sur continent												
Climat dans les îles												

Entre 15° et 25° C

Supérieur à 25°C

Moins de 15°C



COORDONNEES UTILES

- **AMBASSADE DE GRECE** - 17 rue Auguste Vacquerie - 75116 PARIS - 01 47 23 72 28
- **CONSULAT DE GRECE** - 23 rue Galilée - 75016 PARIS - 01 47 23 72 23 / Fax 01 47 20 70 28
- **OFFICE NATIONAL HELLENIQUE DU TOURISME (ONHT)** - 3 avenue de l'Opéra - 75016 PARIS
01 42 60 65 75 / Fax 01 42 60 10 28 / www.grece.infotourisme.com
- **AMBASSADE DE FRANCE EN GRECE** : Leof. Vasilissis Sofias 7, ATHINA 10 671, Grèce
0030 21 0339 1000



LANGUE ET MOTS USUELS

Bonjour	Kaliméra	Vin	Krassi	Trois	Tria
Bonsoir	Kalispéra	Bière	Bira	Quatre	Tessera
S'il vous plaît	Parakalo	Pain	Psomi	Cinq	Pendé
Merci	Efkaristo	Viande	Kréas	Six	Exi
Oui	Nè	Poisson	Psari	Sept	Epta
Non	Ochi	Addition	Logariazmo	Huit	Okto
Hôtel	Xénodochio	Banque	Trapéza	Neuf	Ennéa
Restaurant	Estiatorio	Un	Ena	Dix	Déka
Eau	Nèro	Deux	Dio	Cent	Ekaton



FETES ET JOURS FERIÉS 2017

Grèce	2019	2020	2021
Le Nouvel An	1 ^{er} Janvier	1 ^{er} Janvier	1 ^{er} Janvier
Epiphanie	6 Janvier	6 Janvier	6 Janvier
Fête nationale	25 Mars	25 Mars	25 Mars
Vendredi-Samedi Saints	26/27 Avril	17/18 Avril	30 Avril/1 ^{er} Mai
Pâques Orthodoxe	28/29 Avril	19/20 Avril	2/3 Mai
Fête du travail	1 ^{er} Mai	1 ^{er} Mai	1 ^{er} Mai
Pentecôte	16 Juin	7 Juin	21 Juin
Assomption	15 Août	15 Août	15 Août
Fête nationale « Ochi »	28 Octobre	28 Octobre	28 Octobre
Noël	25 Décembre	25 Décembre	25 Décembre



DOSSIERS DE LAISSEZ PASSER ET AUTORISATION DE GUIDAGE

- **ENVOI PAR COURRIER :** ALMA HELLENIC TRAVEL - 17 rue Voulis - 10563 ATHENES - GRECE
- **FORMALITES A ACCOMPLIR 2 MOIS AVANT LE DEPART**
- **FORMATS DES DOCUMENTS A FOURNIR :**
 - Papiers à en-tête de l'établissement, signés et tamponnés par le chef d'établissement
 - Documents **originaux** (pas de photocopies) et **individuels** (un document par demande)

Ces démarches sont des formalités officielles effectuées auprès du ministère grec, il est donc indispensable de respecter les normes de présentation exigées par l'Etat grec. Athéna ne pourra pas être tenu responsable en cas de refus.

POUR LES PROFESSEURS EN ACTIVITE

LAISSEZ PASSER INDIVIDUEL : Gratuité sites et musées d'Etat, valable 2 ans

- **PERSONNES CONCERNEES :** Membres du corps enseignant en activité
- **DOCUMENTS A FOURNIR - 1 dossier par professeur :**
 - Une attestation professionnelle précisant le nom, le prénom et la matière enseignée,
 - 2 photos d'identité (normes officielles).

POUR TOUS LES GROUPES SCOLAIRES

LAISSEZ PASSER COLLECTIF : Gratuité sites et musées d'Etat, valable durant le voyage

- **PERSONNES CONCERNEES :** Groupe d'élèves et d'étudiants
- **DOCUMENTS A FOURNIR :**
 - Une attestation professionnelle précisant le nom, le prénom et la matière enseignée de chaque professeur accompagnateur,
 - Une liste des étudiants et accompagnateurs avec noms, prénoms et dates de naissance,
 - Un programme daté mentionnant les visites détaillées par journée,
 - 2 photos d'identité du responsable de groupe (normes officielles).

AUTORISATION DE GUIDAGE : Droit de Parole sites et musées d'Etat, valable durant le voyage

- **PERSONNES CONCERNEES :** Les professeurs de Lettres Classiques, d'Histoire ou d'Archéologie
- **DOCUMENTS A FOURNIR - 1 dossier par professeur :**
 - Une attestation professionnelle précisant le nom, le prénom et la matière enseignée,
 - Une demande écrite d'autorisation de guidage,
 - Un programme daté mentionnant les visites détaillées par journée
 - Une liste avec noms, prénoms et dates de naissance des étudiants (pas d'accompagnateurs)
 - 2 photos d'identité du responsable de groupe (normes officielles)

